Holcim

ECOPact

Bétons durables avec compensation carbone

Holcim (Belgique) S.A. - Division Béton

ECOPact
Béton CO_2 neutre

Holcim (Belgique) S.A.
Avenue Robert Schuman 71 - B-1401 Nivelles
T +32 67 87 66 01 - F +32 67 87 91 30
beton-bel@holcim.com
www.holcim.be

SCAN ME

ECOPact

Le concept

Le concept ECOPact implique le respect total des exigences suivantes pour réduire le bilan CO2 du béton au maximum :

Utilisation de matières premières à faible empreinte environnementale.	
Les centrales de production ont obtenu le label CO2-neutral de CO2logic et/ou le label CSC (Concrete Sustainability Council) de SGS. *Le certificat CSC garantit une production durable du béton et de ses matières premières principales.*	
Les transports bétons sont réalisés avec des véhicules Euro6.	
Un bilan CO2 validé par un organisme externe est effectué et un rapport est remis à chaque fin de chantier.	
Les émissions de CO2 sont compensées à l'aide de projets certifiés en collaboration avec CO2logic. De plus, Holcim investit €2 dans des projets de développement durable locaux pour chaque m³ livré.	

Spécifications techniques

- Ciment CEM III/B 42,5 ou équivalent en terme d'émissions de CO2.
- La classe de consistance est de façon standard S4.

Nous avons développé 2 types d'ECOPact :

ECOPact ZERO

Peut être livré sous la marque BENOR

Béton composé de ciment et de granulats à faible empreinte environnementale.

Choix	C25/30 EE2
	C30/37 EE3
	C35/45 EE4, *avec exigence complémentaire durabilité WAI* optionnelle*

**Water Absorption by Immersion*

Options supplémentaires	Ajout de fibres
	Dmax 16mm ou Dmax 8mm

ECOPact ZERO+

Béton composé de ciment à faible empreinte environnementale et minimum 20% de granulats recyclés.

Choix	Résistance à la compression 30 N/mm² à 28 jours
	Résistance à la compression 37 N/mm² à 28 jours

Options supplémentaires	Ajout de fibres
	Dmax 16mm ou Dmax 8mm

Mise en œuvre & précautions d'emploi

Les mesures à prendre pour les bétons ECOPact sont identiques à celles prises pour les bétons classiques habituels. Les bétons sont mis en place, serrés et protégés par les moyens connus (pompes, cufa, carottes vibrantes, produits de cure, ...).

Afin de respecter le concept global ECOPact, il est important de préparer au mieux les phases de bétonnage afin d'assurer le respect total des engagements.

Depuis des années, Holcim (Belgique) S.A. met tout en œuvre pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur ses différents sites.

Cette vision ainsi que le travail investi par les équipes d'Holcim Belgique ont permis depuis 1990 une réduction de 30% sur les émissions de CO2.

Les bétons ECOPact réduisent non seulement l'empreinte carbone, mais permettent également de contribuer à l'économie circulaire vu qu'ils sont recyclables.

Les fiches techniques et MSDS sont disponibles sur www.holcim.be

©2022 - Holcim (Belgique) S.A. tous droits réservés. Nos Conditions Générales de Vente sont d'application pour toute commande / livraison.